

STOPOGM: COORDINATION ROMANDE SUR LE GÉNIE GÉNÉTIQUE

Le travail du moratoire s'organise

Le moratoire sur les OGM jusqu'au 27 novembre 2010, tous les cantons et 56,7% de la population l'ont voulu. Une enquête VOX a établi que 13% des votants pensaient soutenir le moratoire en votant non, croyant se prononcer sur les OGM plutôt que sur le texte de l'initiative. Ce qui situerait la majorité pour le moratoire à près de 70%. Maintenant, toute la question est de savoir ce que nous allons faire de cette victoire. Un moratoire, pour faire quoi, avec qui ?

Une alliance gagnante

Avec qui, tout d'abord ? Parce qu'en Suisse tout est affaire de convictions partagées, c'est-à-dire d'alliances permettant d'emporter la majorité. Une petite trentaine d'organisations défendant les intérêts de l'agriculture, de l'environnement, de la politique de développement et des consommateurs ont petit à petit uni leurs efforts jusqu'à la victoire de l'initiative. Toutes les organisations agricoles d'envergure régionale ou nationale étaient dans le coup.

Le génie helvétique, le film de J.-S. Bron, a donné un bon coup de pouce pour que cette alliance inédite réussisse et marque les esprits. Le Groupe suisse de travail sur le génie génétique (GTG/SAG) a assuré l'essentiel. Mais, basé à Zurich, il lui fallait un relais en terres romandes. C'est StopOGM qui s'en est chargé. Avec succès, puisque les cantons romands ont généralement mieux soutenu le moratoire que les autres.

Des buts et des moyens

L'association StopOGM, qui regroupe 2000 membres et sympathisants, continue de poursuivre ses buts: protéger la santé humaine des effets de denrées alimentaires manipulées, assurer la liberté de choix des consommatrices et consommateurs, orienter l'agriculture vers la souveraineté et la sécurité alimentaire, encourager une recherche scientifique éclairant les choix de société. Cela passe par l'écho que réserve la presse et les médias aux informations et propositions que nous publions. Mais une autre clé de la réussite de StopOGM sera d'augmenter le nombre de ses adhérents, collectifs ou individuels, et de leur offrir de belles occasions de s'informer et de débattre. A commencer avec l'Assemblée générale extraordinaire fixée le 5 septembre prochain.

StopOGM, structure de coordination

Fort de cette expérience, StopOGM s'est proposé ce printemps pour devenir la structure permettant aux organisations romandes qui se sont battues pour l'initiative de poursuivre cette collaboration

durant le temps du moratoire. Une quinzaine d'organisations ont d'ores et déjà donné leur accord de principe (lire l'encadré).

Désormais, le Comité de StopOGM facilite la coopération des organisations partenaires sur les thèmes tournant autour des OGM et un bureau s'occupe des affaires courantes. Le secrétariat est chargé d'assurer l'intendance, par la circulation de l'information et l'élaboration des projets.

Un moratoire, pour faire quoi ?

Pour agir, évidemment! Pour faire respecter l'interdiction temporaire des OGM, mais aussi pour informer le public sur les sujets touchant les OGM et promouvoir les alternatives sans OGM dans l'agriculture et l'alimentation.

Nous devons défendre une interprétation politique forte du texte de l'initiative, contre une autre, technique, grignotant la portée du moratoire. Pas si simple. Notre victoire a piqué au vif le lobby pro OGM, qui a ses entrées à Berne. Preuve en est la pression très forte qu'il a fait subir aux délégués suisses à la Conférence de la diversité biologique, à Curitiba, en mars dernier: sur le fond, les émissaires de M. Leuenberger ont défendu Terminator...

Faire respecter le moratoire

Pour mettre la pression, en l'absence d'un lobby soutenu par la grande industrie, rien de tel que des interventions au Parlement. Ici, les relais politiques sont essentiels. Deux conseillères nationales, Géraldine Savary (PS/VD) et Maya Graf (Verts/BL), sont les présidentes respectives de StopOGM et du GTG/SAG. Elles peuvent heureusement s'appuyer sur de nombreux parlementaires de droite comme de gauche, qui restent attentifs à la question des OGM, comme l'indiquent les motions et questions déposées ces derniers mois.

Nous sommes en train de thématiser la protection des semences (lire l'article de Nicolas Bezençon) et d'autres sujets sont en gestation. L'issue du moratoire se jouera sur la possibilité de garantir en pratique l'agriculture sans OGM, sans contamination.

Diffuser des informations critiques

L'action essentielle de StopOGM

consiste à faire circuler des informations concernant les OGM d'un point de vue critique, c'est-à-dire indépendant de la communication des producteurs d'OGM. Et comme tout le monde se déclare expert indépendant, disons que nous cherchons surtout à situer les discours des uns et des autres, et particulièrement ceux qui concluent en faveur des OGM. StopOGM et Inf'OGM collaborent sur ce point.

On l'a souvent répété lors de la campagne, le temps du moratoire permet de faire connaître les impacts environnementaux, agronomiques, économiques et sociaux de la culture des OGM. Nous serons attentifs aux études menées dans le cadre du programme national de recherche sur l'utilité et les risques des OGM, lancé juste avant l'été.

Nous ferons aussi valoir les résultats des études menées ailleurs dans le monde à propos des effets des OGM sur la santé humaine et animale (le PNR 59 exclut cette question, pour des raisons financières...) et des impacts socio-économiques des OGM dans les pays qui ont cédé aux pressions des entreprises biochimiques.

La dimension politique des OGM est centrale. Voyez la condamnation des 44 faucheurs volontaires, fin juin, en Cour d'appel à Orléans, alors qu'ils avaient été relaxés en première instance pour avoir agi « par état de nécessité »...

Promouvoir des solutions alternatives

Le pari du moratoire est aussi de faire la preuve que la Suisse, comme tous les pays conscients de la valeur de leur environnement, a tout à gagner avec une agriculture exempte de manipulations génétiques.

En ce sens, la coordination espère que les agriculteurs joueront à fond la carte du moratoire, en profilant leurs produits (sans OGM, forcément sans OGM!) dans les circuits de distribution courts et dans les AOC-IGP propices à l'exportation. Dans les deux cas, l'option sans OGM s'impose, les sondages effectués depuis des années auprès des consommateurs ne font que le confirmer.

L'enjeu: la souveraineté alimentaire, au niveau des pays et des continents. Démontrer les vertus des alternatives aux OGM et leur avantage comparatif à moyen et à long terme, sur tous les plans.

Sylvain Fattebert, secrétaire de StopOGM

Les organisations partenaires de la coordination

A ce jour, StopOGM Coordination romande sur le génie génétique regroupe BIOSUISSE, la Déclaration de Berne, Ecologie libérale, Greenpeace, le Groupement utopiste pour un monde meilleur par une révolution festive (Gumpurf), le Jardin potager, le Lopin bleu, les Jardins de Cocagne, Pro Natura, PROGANA, la Société vaudoise de protection des animaux, Swis-said, l'Affaire TourneRêve, Uniterre. D'autres songent à rejoindre la coordination, comme la Fédération romande des consommateurs, IP Suisse, Pain pour le Prochain. Pour l'instant, le WWF a décidé de n'être membre que du GTG/SAG. Quant à l'USP, elle reste un partenaire privilégié de la coordination nationale, sans être membre du GTG/SAG ou de StopOGM. Tous les groupes ayant soutenu l'initiative ou désirant simplement rejoindre la coordination sont les bienvenus. stopogm@infomaniak.ch.

OGM dangereux pour la liberté de la presse

Les comptes-rendus de France 3 Centre du 15 et 16 mai sur le procès de 49 «faucheurs volontaires» à Orléans n'ont pas plu au Ministère public. Les journalistes ont relevé le fait que le président de la Cour a souvent coupé la parole aux prévenus et commis des erreurs de compréhension. La police a donc saisi les copies des journaux TV incriminés suite à une plainte «pour discrédit public jeté sur une procédure judiciaire». Les journalistes ont notamment été auditionnés à 3 reprises; notamment sur un précédent sujet qui avait couvert l'action des faucheurs qui ont semé 40 ares de maïs biologique dans une parcelle d'essais de maïs transgénique le 17 juin. Ceci pour obtenir leurs sources d'informations. Selon les journalistes de France 3, il est difficile d'y voir autre chose qu'une volonté de faire pression sur les médias avant l'arrêt de la Cour d'appel (qui a été prononcé le 27 juin et qui s'est soldé par la condamnation des faucheurs).

Valentina Hemmeler